



N° d'imprimé : F068033958 **PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL																																																																																				
Contrôle technique périodique	25/03/2026	26011468																																																																																				
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																																					
Défavorable pour défaillances critiques	<p>Défaillances critiques</p> <p>5.2.3.e.3. PNEUMATIQUES : La profondeur des sculptures n'est pas conforme aux exigences (AVG,AVD)</p> <p>8.4.1.a.3. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : écoulement permanent constituant un risque très grave. (AV)</p> <p>Défaillances majeures</p> <p>1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) (ARG,ARD)</p> <p>3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant</p> <p>4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse (ARG)</p> <p>4.2.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse (ARG,ARD)</p> <p>4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (ARG)</p> <p>4.5.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement (AVD)</p> <p>4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse</p> <p>5.2.3.a.2. PNEUMATIQUES : La taille, la capacité de charge ou la catégorie de l'indice de vitesse du pneumatique ne sont pas conformes aux exigences et nuisent à la sécurité routière (AVD)</p> <p>5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint (AVD)</p> <p>6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AR)</p> <p>6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures (ARG)</p> <p>6.2.13.a.2. AUTRES OUVRANTS : Un ouvrant est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas fermé (AR)</p> <p>6.2.13.b.2. AUTRES OUVRANTS : Détérioration susceptible de provoquer des blessures (D,AR)</p> <p>6.2.13.c.2. AUTRES OUVRANTS : Ouvrant, charnière, serrure ou gâche manquants ou mal fixés (AR)</p> <p>6.2.3.d.2. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière détériorée susceptible de provoquer des blessures (AVD)</p> <p>8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important</p> <p>8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement << Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal >></p>																																																																																					
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																																																																						
25/03/2026																																																																																						
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																																																																						
Contre-visite																																																																																						
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																																						
N° D'AGREMENT : S059F507																																																																																						
(9) RAISON SOCIALE : HDF CT																																																																																						
(3) COORDONNÉES : 7 BIS RUE ISABEAU DE ROUBAIX																																																																																						
59100 ROUBAIX 03.20.27.41.48																																																																																						
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																																						
N° D'AGREMENT : 062D1281																																																																																						
SIGNATURE :																																																																																						
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																																						
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation																																																																																				
GE-892-NQ (F)	08-02-2022	08-02-2022																																																																																				
Marque	Désignation commerciale																																																																																					
CITROEN	JUMPY																																																																																					
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																																				
VF7VFEHS7MZ114597	N1	CTTE																																																																																				
Type/CNIT	Énergie																																																																																					
N10CTRCT1694982	GO																																																																																					
Document(s) présent(s)																																																																																						
Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules																																																																																						
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																																					
99784	<table border="1"> <thead> <tr> <th>M E S U R E S</th> <th>AvG</th> <th>Av</th> <th>AvD</th> <th>ArG</th> <th>Ar</th> <th>ArD</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8 m/km)</td> <td colspan="6">+17.5m/km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (<=30%)</td> <td colspan="2">1%</td> <td colspan="4">0%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales</td> <td colspan="3">1120daN</td> <td colspan="3">685daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage</td> <td>346daN</td> <td colspan="2">374daN</td> <td>221daN</td> <td colspan="2">245daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%)</td> <td colspan="2">8%</td> <td colspan="4">10%</td> </tr> <tr> <td>Force de freinage (efficacité)</td> <td>346daN</td> <td colspan="2">374daN</td> <td>221daN</td> <td colspan="2">245daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (=>50%)</td> <td colspan="3"></td> <td colspan="3">65%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)</td> <td colspan="3"></td> <td colspan="3">27%</td> </tr> <tr> <td>Feux croisement (-3.0% à -0.5%)</td> <td colspan="2">G: -2.4%</td> <td colspan="4">D: -1.9%</td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%)</td> <td colspan="2">G: +2.0%</td> <td colspan="4">D: +2.0%</td> </tr> </tbody> </table>		M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD	Ripage (-8 à + 8 m/km)	+17.5m/km						Dissymétrie suspension (<=30%)	1%		0%				Forces verticales	1120daN			685daN			Frein de service							Forces de freinage	346daN	374daN		221daN	245daN		Déséquilibre (<20%)	8%		10%				Force de freinage (efficacité)	346daN	374daN		221daN	245daN		Taux d'efficacité (=>50%)				65%			Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)				27%			Feux croisement (-3.0% à -0.5%)	G: -2.4%		D: -1.9%				Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%)	G: +2.0%		D: +2.0%			
M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD																																																																																
Ripage (-8 à + 8 m/km)	+17.5m/km																																																																																					
Dissymétrie suspension (<=30%)	1%		0%																																																																																			
Forces verticales	1120daN			685daN																																																																																		
Frein de service																																																																																						
Forces de freinage	346daN	374daN		221daN	245daN																																																																																	
Déséquilibre (<20%)	8%		10%																																																																																			
Force de freinage (efficacité)	346daN	374daN		221daN	245daN																																																																																	
Taux d'efficacité (=>50%)				65%																																																																																		
Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)				27%																																																																																		
Feux croisement (-3.0% à -0.5%)	G: -2.4%		D: -1.9%																																																																																			
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%)	G: +2.0%		D: +2.0%																																																																																			
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																																																																						



N° d'imprimé : F068033959 **PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique		25/03/2026	26011468
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
Défavorable pour défaillances critiques		<p>Défaillances mineures</p> <p>1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé (AVG,AVD)</p> <p>2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif</p> <p>4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G,D)</p> <p>6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse (D)</p> <p>6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AVD,ARD)</p> <p><< Attention, ce procès-verbal contient 2 pages>></p>	
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ			
25/03/2026			
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE			
Contre-visite			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE			
N° D'AGREMENT : S059F507			
(9) RAISON SOCIALE : HDF CT			
(3) COORDONNÉES : 7 BIS RUE ISABEAU DE ROUBAIX			
59100 ROUBAIX 03.20.27.41.48			
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR			
N° D'AGREMENT : 062D1281			
SIGNATURE : 			
IDENTIFICATION DU VÉHICULE			
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation	
GE-892-NQ (F)	08-02-2022	08-02-2022	
Marque	Désignation commerciale		
CITROEN	JUMPY		
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre	
VF7VFEHS7MZ114597	N1	CTTE	
Type/CNIT	Énergie		
N10CTRCT1694982	GO		
Document(s) présenté(s)			
Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules			
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES	
99784			
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE			

